

Une épave de bateau incendiée au pied du fort Balaguier

Un canot de sauvetage en bois, entreposé sur le site du fort Balaguier, a pris feu dans la nuit de jeudi à vendredi, à 2 h 30. L'embarcation, *Notre-Dame de bon port*, entièrement partie en fumée, avait été donnée à la mairie et entreposée là pour être détruite, car trop abîmée pour subir une restauration.

L'origine de l'incendie, éteint par les pompiers, est indéterminée. La police nationale, intervenue cette nuit-là, ne dispose pour l'heure d'aucun élément permettant de dire si l'origine est accidentelle ou criminelle. Elle a simplement été informée qu'un barbecue avait été organisé plus tôt dans la soirée, à partir de 20 h 30, sur la plage. Pour l'instant, rien ne permet d'établir de lien entre le barbecue et l'incendie de l'épave.

Stopper les barbecues

Côté mairie, on annonce que la Ville a décidé de porter plainte pour intrusion



L'embarcation *Notre-Dame de bon port* a été détruite par un incendie dans la nuit de jeudi à vendredi.

(Photo N. H.)

sur un terrain privé. Le canot était en effet échoué sur une parcelle gérée par le fort Balaguier. « Ça aura le mérite d'officialiser la question de ces barbecues qui ont été tolérés sur la côte alors qu'un arrêté préfectoral interdit les feux dans les endroits publics », commente Florence Cyrulnik, adjointe au patrimoine. « Une politique de sécurité a été lancée à ce sujet entre la police nationale, la police municipale,

la gendarmerie et la préfecture pour stopper ces habitudes de barbecue. »

La zone de stockage des épaves était sur le point d'être nettoyée, pour des raisons de sécurité. Sur décision conjointe de la Ville et des Affaires maritimes, les épaves devaient être démolies en septembre. Toutes les autorisations avaient été obtenues fin juin.

Même si aucun lien n'est établi entre l'incendie de

l'épave et le barbecue allumé quelques heures auparavant, Florence Cyrulnik souhaite que cet épisode malheureux débouche sur un protocole précis à des fins de contrôles d'identité. « Le maire a eu des propos très fermes à ce sujet. J'en ai moi-même discuté avec l'adjointe à la sécurité. On ne peut plus tolérer ces comportements qui vont à l'encontre de la sécurité publique. »

C.H.-B.